

BeeAware!

Les communes alpines pour la protection des abeilles



© Monika Gstöhl

Teaser du projet

Les abeilles sont essentielles non seulement pour la diversité biologique, mais aussi pour nos ressources alimentaires. BeeAware! veut convaincre les communes alpines de s'engager pour la protection des abeilles et améliorer ainsi les conditions de vie de ces importants pollinisateurs.



Federal Ministry
for the Environment, Nature Conservation
and Nuclear Safety

En coopération avec:



Alliance dans les Alpes
Le Réseau de communes





Quel est l'objet du projet BeeAware! ?

L'agriculture intensive, l'utilisation de pesticides et d'engrais, les monocultures et la consommation croissante des sols menacent les abeilles et contribuent massivement à leur extinction. BeeAware! veut convaincre les communes alpines de s'engager pour la protection des abeilles et améliorer ainsi les conditions de vie de ces importants pollinisateurs.

Dans le cadre du projet BeeAware! différentes mesures seront mises en œuvre pour sensibiliser le public, promouvoir l'élevage durable des abeilles ou développer leur habitat. Ces actions seront complétées par une vaste campagne de communication sur les contenus et les résultats du projet. Les mesures engagées et les méthodes développées dans le cadre du projet seront elles aussi diffusées pour inciter d'autres communes et territoires à agir pour protéger les abeilles.

Durée du projet : 2018 - 2021

Comment ça marche concrètement ?

Le projet BeeAware! est mis en œuvre dans 25 communes pilotes des Alpes. Toutes les communes participantes reçoivent un « kit de protection des abeilles » proposant des outils et du matériel pour lancer des mesures et sensibiliser le public. Elles sont encadrées par des animateurs/-trices et des expert(e)s. La communication au niveau local et international est coordonnée par CIPRA international.

Combien ça coûte ?

Le kit de protection des abeilles, le matériel et le travail des animateurs sont financés par le projet. Les frais de personnel pour les travaux réalisés dans les communes sont à la charge des communes.

Quelles sont les prochaines étapes ?

Si votre commune souhaite participer au projet, informez-nous avant la fin de juin 2018. Le nombre de participants est limité : 25 kits de protection sont disponibles.

- Candidature au plus tard à la fin de juin 2018.
- Sélections des communes pilotes sur la base d'un catalogue de critères d'ici fin août 2018.
- Réalisation du projet entre 2018 et 2021 : un à deux ans seront consacrés à la mise en œuvre des mesures du kit de protection des abeilles ; le reste du temps, la commune participera aux événements et aux actions de communication du projet.
- Le processus sera accompagné dès le départ par des animateurs/-trices et des expert(e)s.

Contact

Martha Dunbar, chargée de mission
CIPRA International
Im Bretscha 22 · 9494 Schaan · Liechtenstein
+423 237 53 02 · martha.dunbar@cipra.org
www.cipra.org/fr/beeaware

La CIPRA réalise BeeAware! en coopération avec le Réseau de communes « Alliance dans les Alpes » et l'association « Ville des Alpes de l'Année ». Le projet est cofinancé par une fondation de protection des animaux et par le ministère allemand de l'Environnement, de la Protection de la nature, de la Construction et de la Sécurité nucléaire (BMUB).